

La dose de rappel : POUR QUI ET OÙ ?

Le rappel est administré à partir de **6 mois** après la dernière injection, ou **4 semaines** si on a reçu un vaccin Janssen (ou à défaut le plus rapidement possible).
Les personnes sévèrement immunodéprimées peuvent recevoir le rappel entre 3 et 6 mois après la dernière injection, sur avis médical.

 Mon âge	 Ma situation	 Moderna	 Pfizer-BioNTech
12 à 17 ans inclus	Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel		
	18 à 64 ans inclus	J'ai été vacciné avec le vaccin Janssen	<div style="text-align: center;">✓</div> Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
J'ai une pathologie à haut risque ou une comorbidité		Pour l'instant, je ne suis pas éligible au rappel	
Dans toutes les autres situations		65 ans et plus	<div style="text-align: center;">✓</div> Je reçois une dose de rappel <ul style="list-style-type: none"> • Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) • Médecin du travail • Pharmacie • Cabinet infirmier ou sage-femme • Centre de vaccination • Mon lieu de soin
Quelle que soit ma situation			

- Le rappel vaccinal se fait forcément avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna, quel que soit le vaccin utilisé précédemment).
- Les personnes ayant un schéma vaccinal à une dose sont également éligibles.
- Les personnes ayant eu la Covid-19 après un schéma vaccinal complet ne sont pas éligibles au rappel.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur :
www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19